

73e session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, du 13 au 15 octobre 2026

Point 5(g) Renforcer la résilience des systèmes de santé pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et garantir la sécurité sanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale

Le Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières et infirmiers dans le monde, accueille favorablement ce rapport d'étape. Selon le rapport de l'OMS « État des soins infirmiers dans le monde 2025 », la pénurie mondiale atteindra 4,1 millions d'infirmières et infirmiers d'ici à 2030, dont près de 70 % dans les Régions de l'Afrique et de la Méditerranée orientale. Plus grand groupe professionnel du secteur de la santé, le personnel infirmier est indispensable à la prestation des services, des soins en établissement aux soins de santé primaires intégrés et centrés sur la personne.

Le CII rappelle que l'accès équitable aux soins de santé primaires, notamment aux services infirmiers, est essentiel à la santé et au bien-être. Toutefois, le sous-investissement, les pénuries et la répartition inégale du personnel infirmier freinent encore la réorientation des systèmes de santé vers ces soins. Le CII appelle les États membres à accélérer la mise en œuvre des Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux, prolongées jusqu'en 2030.

Les données du CII confirment l'urgence d'agir. Son enquête de 2025 auprès des présidents d'associations nationales d'infirmières et infirmiers révèle de fortes préoccupations quant à la pérennité des effectifs, notamment la dotation en personnel, la fidélisation, la rémunération, la violence au travail, ainsi que la santé et le bien-être du personnel infirmier. Le rapport 2024 du CII pour la Journée internationale des infirmières et infirmiers, « Le pouvoir économique des soins », expose les bénéfices sanitaires, sociaux et économiques d'un investissement dans les soins infirmiers. Son rapport « Les soins infirmiers et les SSP » propose, quant à lui, des mesures concrètes pour renforcer leur contribution aux soins de santé primaires.

S'appuyant sur ces données, le rapport de la CII pour la Journée internationale des infirmières de 2026, intitulé « Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies », appelle à investir dans des effectifs suffisants et une répartition adéquate des compétences ; des conditions de travail sûres et décentes ; la formation et le développement professionnel ; des cultures organisationnelles favorables ; le bien-être ; une rémunération équitable ; et le leadership infirmier.

Le CII exhorte les États membres à traduire ces données en actions concrètes grâce à des plans nationaux financés pour les effectifs infirmiers, à une meilleure fidélisation du personnel et à une dotation en effectifs sûre, ainsi qu'à un leadership infirmier fort, notamment par la création de postes d'infirmière en chef. Les infirmiers et infirmières ainsi que les associations nationales d'infirmiers et infirmières doivent être pleinement impliqués dans les politiques et la planification des effectifs de santé.

Investir dans les soins infirmiers est essentiel pour garantir la résilience des soins de santé primaires, la couverture sanitaire universelle et un développement économique et social durable. Le CII est prêt à soutenir les États membres et l'OMS grâce à ses données, son expertise et son réseau mondial.